

## A2 PREVENTION EOF

Surveillant de l'examen : Christophe LYON

79 avenue du 1er mai  
40 220 TARNOS

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72400080040 auprès du préfet de région NOUVELLE AQUITAINE

### **Attestation d'échec relative à l'intervention à proximité des réseaux**

(application de l'article R. 554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié)

#### **Domaine de compétence couvert par l'attestation :**

Cas où l'employeur est un responsable de projet ou son représentant

**Préparation et conduite de projet (Concepteur)**

Cas où l'employeur est un exécutant de travaux

**Encadrement de chantiers de travaux (Encadrant)**

**Conduite d'engins ou Réalisation de travaux urgents (Opérateur)**

*Nota : l'attestation comme Concepteur vaut attestation comme Encadrant ou Opérateur, et l'attestation comme Encadrant vaut attestation comme Opérateur. Ne cocher toutefois qu'une seule des 3 cases ci-dessus.*

Je, soussignée Dominique BERGEON-DURQUETY, agissant en qualité de Présidente - Conseillère en Formation d'A2 PREVENTION

Atteste que

**Monsieur FAVEREAU Xavier**

Présenté par :

LIP Industrie & Bâtiment  
20, Rue Arnaud Détrayat - Résidence EDERENA  
64100 BAYONNE

à l'examen tenu le 16/03/2026 relatif au domaine de compétences susmentionné, sous le n° de ticket d'examen e7E127A325A1.

**a échoué à cet examen.**

**La présente attestation est rendue caduque par toute attestation de compétences concernant la même personne et issue d'un examen effectué à une date ultérieure à celle mentionnée ci-dessus.**

Fait à TARNOS, le 24 mars 2026

**Dominique BERGEON-DURQUETY**

Présidente - Conseillère en Formation

**A2 PRÉVENTION**  
79 Avenue du 1er Mai  
40220 TARNOS  
TÉL : 05 59 64 04 42

La présente attestation n'a pas de valeur pour l'application d'autres réglementations que celle mentionnée dans le titre.